

 Cadio Clinique Claude Bernard	PIECES OBLIGATOIRES A FURNIR AUX ADMISSIONS AU MINIMUM 72 H AVANT <u>VOTRE ENTREE</u> Fiche	Identification : CCB-PR1a-FIC-001
		Date de révision : 27/06/2016
		Version : 06

Pour tout type d'intervention prévoir :

- ✓ **La demande d'intervention** du praticien,
- ✓ **Votre carte vitale** mise à jour (borne de mise à jour à votre disposition dans le hall de la clinique) ou attestation de carte vitale,
- ✓ **Votre pièce d'identité** : Carte d'identité, passeport ou carte de séjour (**le permis de conduire n'est pas une pièce d'identité**. Il vous sera donc refusé),
- ✓ **Un justificatif de domicile** de moins de 3 mois.

Pour l'ambulatoire et l'endoscopie :

- ✓ **Un règlement de 27€** chèque ou carte bleue (correspondant au forfait journalier et aux frais de dossier).

Pour une intervention en externe :

- ✓ **Un règlement de 9€** chèque ou carte bleue (correspondant aux frais de dossier).

Pour une hospitalisation :

- ✓ **Photocopie de votre carte mutuelle,**
- ✓ **N'oubliez pas de demander une prise en charge à votre mutuelle et de nous la faxer au 01 34 15 64 23,**
- ✓ **Un règlement de 9€** chèque ou carte bleue (correspondant aux frais de dossier),
- ✓ **Un chèque de caution de 200€** à l'ordre de la clinique Claude Bernard.

Pour un mineur : Les pièces d'identité des deux parents sont obligatoires ainsi que celle du mineur (*à défaut de sa pièce d'identité, le livret de famille*).

Si parent isolé, un document officiel attestant de la garde exclusive de l'enfant sera demandé.



Sans ces documents, votre admission ne pourra être validée



La Direction vous remercie de votre compréhension